

## Région académique PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

### FORMATEUR CASNAV- 2<sup>nd</sup> degré APPEL A CANDIDATURE

En référence à la circulaire nationale n° 2012-143 du 2-10-2012 et à la circulaire académique du 29/06/2015 (BA n°675), le CASNAV d'Aix-Marseille (Centre académique de scolarisation des allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) recrute, à **compter du 31 août 2020** : un formateur ou une formatrice à **temps plein**.

Peut postuler tout **enseignant du second degré**, titulaire de l'Education nationale, exerçant à plein temps dans les Bouches-du-Rhône, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue étrangère et justifiant d'une expérience dans le domaine.

Les qualités et compétences suivantes sont attendues :

- connaissance des publics EANA (élèves allophones nouvellement arrivés), EFIV (élèves issus de familles itinérantes ou de voyageurs), et les problématiques actuelles ;
- connaissances didactiques du **FLE/FLS** ;
- bonne connaissance des problématiques de l'évaluation, de la formation d'adultes ;
- capacité à concevoir, organiser et animer des stages, des journées d'information et des réunions à destination des personnels de l'éducation nationale du premier et du second degré travaillant auprès des EANA et des EFIV ;
- volonté d'implication personnelle, disponibilité, adaptabilité et mobilité (déplacements au sein de l'académie, principalement dans les Bouches-du-Rhône) ;
- sens des relations, aptitudes au travail en équipe et avec les différents partenaires, dans un environnement complexe (capacités d'écoute, de médiation, de concertation...) ;
- bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur...) ;
- aptitudes à la formalisation de projets, à la production de bilans ;
- capacité à organiser et gérer plusieurs dossiers en parallèle.

De plus, le CAFA, une expérience dans le premier degré, la maîtrise de l'anglais et des outils numériques nécessaires à la conception de modules de formation à distance seront plus particulièrement appréciés.

La mission est assortie d'obligations à caractère déontologique :

- confidentialité sur les informations concernant les élèves, les établissements...
- loyauté vis à vis de l'institution.

La durée de la mission est fixée à trois ans, dont une première année probatoire. Elle est susceptible d'être renouvelée pour une période de même durée.

Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de :

Béatrice Piqué soit par téléphone (06 77 12 23 59), soit par mël ([ce.casnav@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.casnav@ac-aix-marseille.fr)).

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi qu'une copie de leur dernier rapport d'inspection à l'adresse suivante :

Madame la responsable académique du CASNAV  
28 boulevard Charles Nédélec 13001 MARSEILLE

**Une copie du dossier de candidature sera transmise directement par mël à :**  
[ce.casnav@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.casnav@ac-aix-marseille.fr)

La date limite de réception des candidatures est fixée au **12 juin 2020**

Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.

#### CASNAV

Centre académique pour la  
scolarisation des enfants  
allophones nouvellement  
arrivés et des enfants issus  
de familles itinérantes et de  
voyageurs

IA-DASEN Adjointe  
responsable :  
Véronique BLUA

Dossier suivi par  
Béatrice PIQUE  
Téléphone  
04-91-99-68-52  
Mail :

[ce.casnav@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.casnav@ac-aix-marseille.fr)

28-34 bd Charles Nédélec  
13231 Marseille cedex 1